



Ville de Châtelet



URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi- ~~que le fonctionnaire délégué est saisi-~~ ~~que le Gouvernement-~~
~~est saisi-~~ d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est la **Société SWING MODE**.

Le terrain concerné est situé à **6200 CHATELET, rue Cyprien Prévôt 44 D** et cadastré **Bouffioulx (4) section A n° 316D2**.

Le projet consiste **en la transformation d'un bâtiment à usage de bureau en un logement et en l'aménagement de baies**.

et présente la caractéristique suivante :

Le projet déroge au au plan de secteur pour le motif suivant :

Article D.II.29. du CoDT : le projet ne respecte pas la destination de la zone d'activité économique mixte au plan de secteur (changement d'affectation du bâtiment en logement)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET (Châtelineau).

- les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
- le jeudi 18 octobre 2018 jusque 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme **téléphone : 071/243.244 – mail :urbanisme@chatelet.be**

L'enquête publique est ouverte le 11/10/2018 et clôturée le 25/10/2018.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET(Châtelineau)
- par télécopie au numéro : 071/24.44.53
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be
- remises à monsieur FRERE Benoît dont le bureau se trouve à l'Administration communale, rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET(Châtelineau).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **2018/99**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, de l'agent communal désigné à cette fin ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET (Châtelineau), le **25/10/2018, à 16h00.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – est Monsieur FRERE Benoît dont le bureau se trouve à 6200 CHÂTELET (Châtelineau), rue Gendebien 59 – Service Urbanisme.

A Châtelet, le 26.09.2018

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS



Le Bourgmestre,

Daniel VANDERLICK